

## **INSCRIPTION CORRIDA VANNETAISE – REGLEMENT Décembre 2025**

**Aucune inscription par téléphone par courrier ou sur place**

**Dimanche 28 Décembre – 15 h**

8 km en 4 tours dans le centre historique de Vannes et les jardins des remparts

### **Concurrents**

Toutes personnes, licenciées ou non, hommes et femmes, peuvent participer : Catégories FFA Cadets - Juniors - Espoirs - Seniors - Vétérans. Né(e)s en 2010 ou avant.

### **Clôture des Inscriptions**

Les inscriptions pour la Corrida Vannetaise seront closes le Mardi 23 Décembre à minuit.

### **Retrait des dossards**

Samedi 27 Décembre – Stade de Bécél – 5 avenue Jean Marie Bécél Vannes de 14 h à 17 h 30

Dimanche 28 Décembre - Place Lucien Laroche Vannes de 13 h à 14h 50

### **Déguisements**

Les organisateurs insistent particulièrement sur le côté festif de cette course. Déguisez-vous.

### **Justificatif d'aptitude**

**1 - Personnes majeures**, leur participation à une compétition est soumise à la présentation obligatoire à l'organisateur soit :

- **D'une licence Athlé Compétition, Athlé Entreprise, Athlé Running** délivrée par la FFA, **en cours de validité à la date de la manifestation**. Les autres licences délivrées par la FFA (Santé et Encadrement) ne sont pas acceptées ;

**Les licences autres que les licences FFA ne sont plus acceptées.**

- **D'une attestation** indiquant que vous avez réalisé le **Parcours de Prévention Santé {PPS}** mis en place par la FFA via sa plateforme dédiée : <https://pps.athle.fr/> Pour être valable, le PPS doit avoir été effectué au maximum trois mois avant la date de la manifestation. Le code PPS obtenu doit être mis sur votre compte d'inscription.

**2 - Personnes mineures** : leur participation à une compétition est soumise à la présentation obligatoire à l'organisateur soit :

- **D'une licence Athlé Compétition, Athlé Entreprise, Athlé Running** délivrée par la FFA, **en cours de validité à la date de la manifestation**. Les autres licences délivrées par la FFA (Santé et Encadrement) ne sont pas acceptées.

- Les personnes exerçant **l'autorité parentale et le mineur** renseignent conjointement un questionnaire relatif à son état de santé ([voir ici le questionnaire](#)) Les personnes exerçant l'autorité parentale sur le mineur **attestent auprès de la FFA que chacune des rubriques du questionnaire donne lieu à une réponse négative. A défaut**, elles sont tenues de produire **un certificat médical** attestant de l'absence de contre-indication à la pratique de l'athlétisme ou de la discipline concernée **datant de moins de six mois**.

**ATTENTION** : La responsabilité des organisateurs étant directement engagée, **aucun dossard ne pourra être remis si l'inscription est incomplète en ce qui concerne le justificatif médical qui doit être conforme au règlement FFA.**

### **Rétrocession de Dossard Interdite**

Toute personne rétrocédant son dossard à une tierce personne sera reconnue responsable en cas d'accident survenu ou provoqué par cette dernière durant l'épreuve. L'organisation se dégage de toute responsabilité en cas d'accident face à ce type de situation.

### **Droit d'Image**

Chaque concurrent autorise expressément les organisateurs, les partenaires et les médias à utiliser ou faire utiliser ou reproduire ou faire reproduire son nom, son image, sa voix et sa prestation sportive dans le cadre de sa participation aux épreuves organisées par Courir Auray Vannes sur tous supports y compris les documents promotionnels et/ou publicitaires, dans le monde entier et pour une durée illimitée.

### **Annulation Course**

En cas de force majeure, de décision préfectorale, d'événement climatique, de catastrophe naturelle ou de toute autre circonstance pouvant mettre en danger la sécurité des concurrents, l'organisation se réserve le droit de modifier le circuit ou d'annuler l'épreuve sans que les concurrents puissent prétendre à un quelconque remboursement.

### **Assurance Organisation**

L'organisation est couverte en responsabilité civile par une police d'assurance en conformité de la charte des courses hors stade. Les licenciés bénéficient des garanties liées à leur licence ; il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement.

L'organisation décline toute responsabilité en cas de vol ou de dommages qui pourraient survenir pendant la manifestation sportive.

---

*Conformément à la loi informatique et liberté du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de radiation des informations vous concernant. Vos coordonnées peuvent être transmises à nos différents partenaires.*

Je reconnais avoir pris connaissance de toutes les informations concernant la Corrida Vannetaise mentionnées sur le site Internet d'Auray Vannes.